

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 NOVEMBRE 2015

Présents : M. GAZZIERO, Maire,
MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mmes LAGARDE, BANOS, Adjointes,
Mmes CHARDONNET, GAURY, LE GALL, LE LAGADEC, SERVAND, ZAÏRI-AMARAL,
MM. DUSSOULIER, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : M. ARDURAT par M. GAZZIERO,
M. DULUC par M. BALANS,
Mme PEDEBIBEN par M. BERNADET.

Secrétaire de séance : M. DUSSOULIER.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06/10/2015.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

- Vente d'une maison, située rue Fournier, 11.914 m², appartenant aux Consorts DUCAU, au prix de 70.000€,
- Vente d'un terrain, situé à Mouchac-Sud, 770 m², appartenant à Mme BORD Yvette, au prix de 38.500€,

Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ce bien.

PERSONNEL COMMUNAL :

HEURES COMPLÉMENTAIRES ET SUPPLÉMENTAIRES :

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'ouverture des 9^{ème} et 10^{ème} classes lors de cette rentrée scolaire 2015/2016 et pour l'organisation des NAP, le personnel communal a effectué les heures suivantes :

Heures complémentaires : Mme BARBAZANGE Aurélie = 6H00

Mme DUPA Isabelle = 4H00

Mme WATA Adeline = 30H30 (renfort aux Services Techniques)

M. DUCOS Mickaël = 10H15

Heures supplémentaires : M. HEBRARD Vincent = 2H20

Accord du Conseil pour payer les heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent et les heures supplémentaires de M. HEBRARD à son taux horaire multiplié par 1,25.

ENTRETIEN :

Monsieur le Maire et M. BALANS ont reçu Mme Isabelle DUPA en Mairie afin de faire une mise au point sur son travail, à savoir : effectuer le travail dans le temps imparti sans heure complémentaire et respecter les protocoles d'hygiène.

CONTRATS :

Monsieur le Maire informe le Conseil que deux contrats arrivent à échéance le 31/12/2015 :

- Mme Isabelle DUPA : son contrat sera renouvelé pour une durée de 3 mois, du 01/01/2016 au 31/03/2016

- Mme Adeline WATA : il est proposé de « stagiairiser » cet agent à 35 heures par semaine compte tenu de ses compétences pour assurer un renfort aux Services Techniques, à compter du 01/01/2016

Accord du Conseil.

FORMATION : M. BALANS rappelle au Conseil que trois agents ont suivi la formation aux premiers secours, organisée par le SISS de Langon, au prix de 45€ par agent : Mme Aurélie BARBAZANGE, Mme Adeline WATA, M. DUCOS Mickaël.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ASSURANCE DU PERSONNEL CNP :

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commune a demandé une proposition d'assurance à la CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion, laquelle a été confiée par voie de convention au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, sans surcoût pour la collectivité.

Le texte de cette proposition est soumis aux Conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Le Conseil décide de souscrire au contrat assurance du personnel proposé par la CNP Assurances pour une durée d'une année et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à ce contrat.

PRIME DE FIN D'ANNÉE :

M. BALANS propose au Conseil de renouveler la prime de fin d'année à l'ensemble du personnel d'un montant de 550€. Accord du Conseil sous réserve d'appliquer les modalités d'attribution en fonction de l'assiduité : un pourcentage de 1/227^{ème} par jour d'absence sera déduit du montant de la prime, exceptées les absences pour congé de maternité, accident de travail ou affectation longue durée.

AMÉNAGEMENT DU BOURG :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion est prévue en Mairie le vendredi 06 novembre 2015, à 10H, avec un représentant du Conseil Départemental qui viendra exposer les possibilités de financement pour réaliser un aménagement de la traversée du bourg de Saint-Maixant.

Mme LE LAGADEC demande à faire partie de la Commission qui suivra ce dossier.

SIGNALÉTIQUE :

M. BERNADET informe le Conseil que les travaux de la nouvelle signalétique sont presque terminés sur Saint-Maixant. Les RIS (Réseau Info Services) seront pris en charge financièrement par la Communauté de Communes sur son Budget 2016.

SIPHEM :

M. VIGNES signale qu'il assistera à la réunion du 17/11/2015.

COMMISSION VOIRIE/FAUCARDAGE :

M. BERNADET donne le compte rendu de la dernière réunion :

Il est demandé aux Communes de se positionner quant à la survie de cette compétence :

- en 2016 : sera assuré
- en 2017 : semi-assuré
- en 2018 : non

Il faut savoir par ailleurs que la Communauté de Communes du Sud-Gironde, vers laquelle la CDC des Coteaux Macariens va fusionner, n'a pas cette compétence voirie.

Le Conseil émet son avis : continuer à fonctionner à moitié avec le service actuel de la CDC et à moitié avec le privé.

La prochaine réunion aura lieu le 08/12/2015.

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES :

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Préfet a adressé le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde. Ce projet a été présenté en Commission Départementale le 19/10/2015, il propose la fusion de la CDC des Coteaux Macariens avec la CDC du Sud-Gironde, regroupant ainsi une population totale de 40.420 habitants.

En application de la Loi NOTRe, ce projet devrait être arrêté avant le 31/03/2016 et les arrêtés définitifs le 31/12/2016 avec une prise d'effet au 01/01/2017.

QUESTIONS DIVERSES :

M. BERNADET propose une réunion de la Commission pour le PLUI le lundi 23 novembre 2015, à 10H.

Cérémonie du 11 Novembre : les membres de la Commission demandent aux élus de bien vouloir aider à la préparation, au service et au rangement.

Le Repas des Aînés aura lieu le samedi 12 décembre, à 12H, dans la salle des Fêtes. L'ensemble du Conseil est invité, merci de penser à réserver cette date.

Le Noël de l'école aura lieu le vendredi 18/12/2015. Le repas est gratuit ce jour-là. Un cadeau sera offert à chaque élève, avec passage du Père Noël dans les classes des plus petits.

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 06 ET 13 DÉCEMBRE 2015 :

Monsieur le Maire propose d'organiser les tours de permanence au bureau de vote :

- de 08H à 10H : M. GAZZIERO, M. BERNADET, Mme SERVAND, M. DUSSOULIER
- de 10H à 13H : M. BALANS, Mme PEDEBIBEN, Mme CHARDONNET, Mme ZAÏRI (le 06), Mme LE LAGADEC (le 13)
- de 13H à 16H : M. PONCHATEAU, Mme BANOS, M. MONIER, Mme GAURY (le 06), M. VIGNES (le 13)
- de 16H à 18H : M. GAZZIERO, M. BERNADET, Mme SERVAND, M. DUSSOULIER

M. BERNADET informe le Conseil que, cette année, un accord a été donné aux élèves de l'IUT de Talence pour effectuer un stage en Mairie afin de réaliser un diagnostic sur le confort thermique de l'extension de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.